MODE D'EMPLOI



OCTUOR CAPITALISATION

UN NOUVEL HORIZON POUR VOTRE ÉPARGNE

Contrat de capitalisation multisupport et multigestionnaire à Participation aux Bénéfices différée à durée déterminée.

Les versements

Versements libres

	MONTANT MINIMUM
Versement initial	20 000 €
Versement complémentaire	3 000 €
Versement par support	250 €

Versements libres programmés (VLP)
(mise en place à tout moment)

	MONTANT MINIMUM
Versement initial (si VLP choisis à la souscription)	20 000 €
Périodicité : • mensuelle • trimestrielle • semestrielle • annuelle	 150 € 300 € 500 € 1 000 €
Versement par support	150 €
Date de prélèvement	Le 15 du mois

Les arbitrages

	MONTANT MINIMUM
Montant	1 500 €
Solde après arbitrage	250 € par support

Disponibilité de l'épargne

	MONTANT MINIMUM
Rachat partiel Solde après rachat Solde après rachat	1 500 € 250 € par support 1 500 € sur le contrat
Rachats partiels programmés : • mensuels • trimestriels • semestriels • annuels Valeur minimum du contrat pour leur mise en place Seuil minimum de fonctionnement	 200 € 500 € 1 000 € 1 000 € 10 000 € 1 500 € sur le contrat
Rachat total	Possible à tout moment
Rente viagère	Possible dès que le contrat a 6 mois versement à partir de 120 € d'arrérage trimestriel
Avance [1]	Possible dès que le contrat a 6 mois Voir règlement général des avances Montant minimum de 2 000 €

[1] L'avance est soumise aux conditions décrites dans le règlement général des avances en vigueur au jour de votre demande, document que vous devez retourner signé à Generali Vie lors de votre demande.



Les dates d'investissement/désinvestissement (2)

- versements : J + 3 jours ouvrés maximum ou, le cas échéant, le premier jour de cotation qui suit (J = date d'encaissement par la compagnie).
- rachats : J + 4 jours ouvrés maximum ou, le cas échéant, le premier jour de cotation qui suit (J = date de réception de la demande par la compagnie).
- arbitrages courrier : J + 3 jours ouvrés maximum ou, le cas échéant, le premier jour de cotation qui suit (J = date de réception de la demande par la compagnie).
- Arbitrages en ligne : J + 1 jour ouvré maximum ou, le cas échéant, le premier jour de cotation qui suit la réception de la demande par la compagnie avant 16h00 (3) ;

  J + 2 jours ouvrés maximum ou, le cas échéant, le premier jour de cotation qui suit la réception de la demande par la compagnie après 16h00 (4).

(2) Sous réserve de la réception des pièces justificatives.
(3) À condition que vous ayez effectué l'opération en ligne avant 16h00.
(4) À condition que vous ayez effectué l'opération en ligne après 16h00.



Les frais

Frais d'entrée pour le versement initial, les versements libres et les versements programmés	4,50 %
Frais de gestion : **• support en euros : Actif Général de Generali Vie** **• support en euros : Euro Innovalia** **• support en euros : Elixence** **• supports en unités de compte (5)**	 1 % par an 0,80 % par an 1 % par an 1 % par an (prélevés trimestriellement)
Frais d'arbitrage (le 1er du contrat est gratuit) : **• par courrier ou en ligne par votre conseiller** **• en ligne**	 1 % (avec un minimum de 30 €) 15 € par transaction
Frais sur option de gestion : **• transferts programmés** **• sécurisation des plus-values** **• limitation des moins-values** **• limitation des moins-values relatives** **• dynamisation des plus-values (après le 8e anniversaire)**	 Aucuns frais 0,50 % du montant transféré 0,50 % du montant transféré 0,50 % du montant transféré Aucuns frais

(5) Les supports représentatifs des unités de compte peuvent aussi supporter des frais qui leur sont propres.



L'offre financière

	PENDANT LES 8 PREMIÈRES ANNÉES	APRÈS LE 8e ANNIVERSAIRE
Fonds en euros	- Actif Général de Generali Vie - Euro Innovalia (minimum 40 % en unités de compte) - Elixence	- Actif Général de Generali Vie - Euro Innovalia (minimum 40 % en unités de compte) - Elixence
Support en unités de compte	- Sélection d'unités de compte de distribution (participent au mécanisme de la Participation aux Bénéfices différée) - Sélection d'unités de compte de capitalisation (ne participent pas au mécanisme de la Participation aux Bénéfices différée)	- Large sélection d'unités de compte



Internet

- consultation et transactions en ligne (6),
- consultation des informations du contrat via l'application iGenerali, accessible sur iPhone®

(6) Selon les modalités prévues dans la Note d'Information valant Conditions Générales. Accès soumis à conditions. Prenez contact avec votre Conseiller.

PA6305MEC - Septembre 2013 - Document non contractuel - Illustration : Séverine SCAGLIA

GENERALI Patrimoine